



ASC : Qui bloque quoi ? La mascarade doit s'arrêter maintenant !

Chères et chers collègues,

Les élus d'Une Equipe Dans l'Action CGT-FO auraient aimé vous faire un retour positif à la suite de la dernière réunion du CSE qui s'est tenue le jeudi 11 septembre dernier. Malheureusement, ce n'est pas le cas ...

Les élus CFTC-CFDT refusent d'appliquer les règles d'attributions des ASC 2025 qu'ils ont pourtant voté à l'unanimité avec les élus CGT-FO le 19 juin dernier .

Pourquoi ? Nous n'avons aucune réponse !

Nous aurions apprécié que les trésoriers participent aux derniers CSE et aux réunions de travail sur les futures règles pour 2026 toujours en discussion, pour pouvoir vous faire une communication fidèle aux décisions du CSE.

Bien que cela ne soit pas nécessaire (confirmé par les avocats-conseils du trésorier en septembre 2024), pour faire avancer le sujet nous avons proposé de voter 3 enveloppes pour cadrer les dépenses suivantes selon les **règles adoptées le 19 juin 2025**:

- Vacances 2025 (ANCV ou remboursements de frais de vacances) : 272 420€
- PMCE 2025 : 281 825€
- Chèques Noël 2025: 175 460€

Les élus CFTC-CFDT ont refusé de modifier l'ordre du jour, le vote n'a donc pas eu lieu.

Bilan : vos ANCV ou remboursements de frais de vacances, le versement de votre PMCE et les chèques Noël sont bloqués sans raison légale !

Nous avons aussi proposé de faire une réunion extraordinaire du CSE pour discuter et échanger sur les activités et sorties que le secrétaire refuse toujours de mettre à l'ordre à jour.

Les élus CFTC-CFDT ont refusé que se tienne ce CSE extraordinaire !

Pourquoi ? Nous n'avons pas de réponse !

Bilan : Nous ne faisons plus de sorties (Moments de convivialité, Piscine, PSG, barbecue, billetterie, Emile 's, théâtres, etc.) alors que les dépenses sont tout à fait possible, c'est triste ...

Nous, **élus d'Une Equipe Dans l'Action CGT-FO**, nous escrimons à trouver des solutions à des problèmes qui ne devraient pas exister !

Mais, le vote du 10 janvier 2024 auquel la direction a participé, justifiant vouloir une alternance et donnant ainsi tous les pouvoirs à un bureau CFTC-CFDT, limite notre champ d'actions.

Nous subissons, comme vous, des ordres du jour décidés unilatéralement.

Depuis cette date, le CSE n'est plus une entité qui fonctionne collégialement.

Quelles solutions avons-nous? Aucune ... si ce n'est de vous informer et de continuer à faire des propositions

Néanmoins, votre voix reste la plus forte ! Faites la entendre.

Santé, qualité de vie au travail, rémunération, emplois, développement durable :

Une Equipe Dans l'Action CGT-FO
défend vos intérêts de façon indépendante

Manelle MERHOM, Benoit BROUSSE, Laure BROEGG, Eric PHILIBERT, Naima OULD, Frédéric CHEVALIER, Marie DEWIDHEM, Sébastien MARTEAU, Gwennola BLOT, KERVRAN, Marc DELORME, Sophia BEDOUI, Amine RIDENE, Fouad NAJI, Arnaud LUCIEN, Grégory JEAN, Hatim-Pierre FAZILEABASSE, Yann LEVENEZ, Vincent CLARO, Christophe AUFRAY, Isabelle MEYER, Frédéric NGUYEN

